



marque achete en destockage

Par **basekou**, le **20/01/2010** à **18:57**

Bonjour,
je le projet d'ouvrere une boutique de vetement pour enfants
des fin de serie achetè chez les grossiste destockeur est ce que je le droit de vendre ce
produit ? etane donnè que je ne travaille pas directement avec le marque et que je vendra
beaucoup moin chere .quelle son le risque merci de me repondre

veuiller agree mes salutation les olus sincere